

LA COMMUNICATION À PROPOS DE LA SANTÉ MENTALE  
ET SES EFFETS SUR LES POSSIBILITÉS DE RÉTABLISSEMENT  
DES PERSONNES SOUFFRANTES

DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

À MME CÉCILE JODOGNE, MINISTRE EN CHARGE  
DE LA SANTÉ

Mme Cécile Jodogne, ministre.- J'ai bien pris connaissance des conseils formulés par l'étude intitulée « (Se) Représenter autrement les personnes avec des troubles psychiques : analyser-nuancer-déstigmatiser », réalisée par l'Instituut voor Mediastudies de la KUL et publiée en 2017 par la Fondation Roi Baudouin et les Fonds Julie Renson et Reine Fabiola.

À la suite de cette publication, un séminaire sera organisé le 21 février à la Bibliothèque royale de Belgique. Destiné aux professionnels des secteurs social, de la santé et de la santé mentale, il présentera les principaux enseignements inspirants tirés de différentes expériences de communication autour des troubles psychiques. J'espère qu'un nombre significatif de professionnels issus de nos différents services ambulatoires pourra y participer afin de bénéficier d'un échange de bonnes pratiques.

Le constat à la base de cette étude est que l'approche des troubles psychiques par la société influence leur apparition, leur traitement et le potentiel de rétablissement. Étant donné que près d'un tiers de la population belge dit souffrir de problèmes psychiques, tout le monde est, d'une manière ou d'une autre, concerné.

Pourtant, en parler ouvertement ne va pas de soi. Ce sujet est souvent jugé délicat et encore entouré de tabous. De plus, la façon dont les troubles psychiques sont interprétés dépend des représentations dont ils font l'objet dans la société. Il faut donc tenir compte de cette dimension culturelle. Vous avez repris les cinq images les plus dominantes dans la société à l'égard des personnes souffrant de troubles psychiques.

L'étude menée par Van Gorp en 2017 est une recherche ciblée, non représentative, comportant pour l'essentiel une analyse de l'image que les médias belges projettent de la santé mentale.

Cette tentative de cartographie des perceptions négatives que l'on peut avoir de la maladie mentale est utile. Elle permet de constater que les médias véhiculent, parfois, une communication stigmatisante et délétère à l'égard des populations concernées. Celle-ci peut entraîner des discriminations, l'exclusion sociale et même accentuer les troubles.

L'étude formule des conseils et met l'accent sur la nécessité de modifier ces représentations contreproductives.

Je ne dispose pas de toute l'information sur les canaux de diffusion de la publication, mais je participerai volontiers à sa publicité, notamment auprès des fédérations sectorielles agréées dans le secteur de la santé.

Indépendamment de cette étude, les fédérations veillent déjà à promouvoir une communication adaptée et attentive aux formulations utilisées pour déconstruire les idées reçues et changer les représentations.

La Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale (LBFSM) s'adresse surtout aux professionnels de la santé mentale et des secteurs connexes. Elle met en place des coordinations thématiques et des groupes de travail pour démythifier, déconstruire les représentations faussées ou réductrices et favoriser l'émergence de nouvelles manières de concevoir la santé mentale. En outre, elle diffuse une lettre d'information ouverte à tous et anime plusieurs pages Facebook.

S'agissant du Plan stratégique de promotion de la santé, l'appel à projets n'a pas suscité de réponse sur la thématique. Cependant, dans le cadre des Initiatives sur la santé, je soutiens plusieurs asbl qui s'efforcent de déconstruire les préjugés sur la santé mentale. Tout d'abord, je souhaite mettre en évidence « Pymages » et son événement annuel « Rencontres Images mentales (RIM) », dont le rendez-vous est fixé cette année du 20 au 23 février au centre culturel de Watermael-Boitsfort, La Venerie.

Comme les autres années, et durant trois jours, plusieurs cinéastes qui portent un regard singulier sur la santé mentale proposeront une sélection de films documentaires et de fictions. Leurs films déboucheront sur des discussions au sujet des multiples images de la « folie », qui, si elle peut parfois être grandiose, ne doit pas occulter qu'il y est toujours question de souffrance.

Le premier objectif de ces rencontres annuelles est de favoriser l'échange et la réflexion autour d'images de la santé mentale. Elles se déroulent volontairement dans un centre culturel, autrement dit un espace citoyen propice à l'interaction entre professionnels de la santé mentale, professionnels de l'image, institutions et grand public. Pour y avoir participé à plusieurs reprises, je peux vous dire que l'objectif qui consiste à toucher un public allant au-delà du public professionnel est atteint.

Par ailleurs, certaines publications soutenues par la Commission communautaire française pourraient appuyer la diffusion de la publication ou relayer ce type de préoccupations. Je citerai notamment l'Agence Alter, qui produit de l'information critique concernant les règles de déontologie du journalisme et de la recherche. Sa publication Alter Échos propose mensuellement une analyse de problématiques sociales et de santé et invite à une lecture sans a priori.

Le Centre de prévention du suicide, quant à lui, est agréé et subventionné dans le cadre du décret relatif à l'ordre des services ambulatoires. Une partie de sa mission consiste à concevoir des outils de communication destinés au grand public, et à offrir des formations sur des thématiques ciblées, telle que la prévention du suicide.

Parallèlement à ces démarches spécifiquement axées sur la communication, plusieurs acteurs développent des approches qui consistent à aborder la santé mentale de manière indirecte, comme l'une des nombreuses facettes de la vie, et donc de façon non stigmatisante. Il s'agit notamment de valoriser les ressources des individus, du réseau ou de la communauté. Je citerai deux exemples :

- les maisons vertes, qui sont un exemple de prévention dans le domaine de la petite enfance et qui permettent d'accueillir les personnes au sein d'un espace axé sur le jeu entre enfants en bas âge, sous le regard de leurs parents et d'une équipe de professionnels ;
- l'émergence de clubs thérapeutiques, dans le cadre des réseaux 107, qui va dans le même sens. Le but est en effet d'offrir des lieux d'accès bas seuil qui allient de nombreuses activités non directement liées à la santé mentale. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de visiter le réseau Nord-Ouest, qui accomplit un formidable travail à cet égard.

Il est à souligner que ces lieux permettent également de briser l'isolement auquel les personnes en souffrance psychique font face.

Par ailleurs, le service de santé mentale agréé Le Méridien offre depuis une dizaine d'années un programme de formation intitulé Santé mentale en contexte social, qui s'adresse aux professionnels exerçant en dehors du secteur de la santé mentale et qui sont confrontés, dans leur pratique, aux problématiques psychiques. Les enjeux relatifs à la stigmatisation y sont abordés.

Je tiens toutefois à souligner que la santé mentale et les préjugés qui s'y rattachent ne relèvent pas seulement de la compétence de la santé, mais de plusieurs autres acteurs et secteurs d'intervention. La tâche est donc immense.

À juste titre, les responsables de l'étude attirent l'attention sur le caractère collectivement construit des représentations sociales de la maladie mentale. Il s'agit de constructions modelées sur le long terme, résultat de visions véhiculées par différents acteurs sociaux. Leur remise en question ou leur modification demande des interventions ciblées, multisectorielles et de longue haleine.

Vous aurez compris que je suis particulièrement sensible à la question de la stigmatisation dans ce domaine. J'estime que les acteurs dépendant de la Commission communautaire française œuvrent au quotidien à ce nécessaire changement de mentalité. La publication constitue un outil supplémentaire dont nous devons nous saisir.